0170012W
ACADEMIE DE POITIERS
COLLEGE DE LA TREZENCE
2 RUE DU FIEF BRAUD
17330 LOULAY
Tel : 0546338047

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT
Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Organisation du temps scolaire

Numéro d'enregistrement :31
Année scolaire : 2016-2017

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, R.421-2, R.421-9, R.421-20
- la délibération du conseil d'administration du 06/04/2017 acte n°4

Le chef d'établissement procède à l'application de l'organisation du temps scolaire tel que définie par le conseil d'administration.

Pièce(s) jointe(s)

[X] Oui [ ] Non Nombre: 1

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le chef d'établissement

Nom : Villers
Prénom : Philippe
Signé le: 11/04/2017 10:17:53

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.